

LES FAITS DIVERS

SARTROUVILLE

Le magasin de téléphonie braqué

TROIS HOMMES encagoulés et armés de bombes lacrymogènes ont fait irruption mercredi vers 21 h 20 dans un magasin de téléphonie, rue Maurice-Audin à Sartrouville. Après avoir fait sortir les deux clients présents, les trois malfaiteurs ont menacé une employée et se sont approprié le contenu de la caisse. Les trois voleurs sont repartis avec un butin de 1 000 € et des cartes de téléphone prépayées. Le trio a pris la fuite en voiture.

DAMPIERRE - BREUIL-EN-VEXIN

Deux morts sur la route

DEUX HOMMES ont été tués au cours d'accidents de la circulation survenus en milieu de semaine à Dampierre et à Breuil-en-Vexin. Mardi, vers 21 h 30, une automobiliste rentre à son domicile de Levis-Saint-Nom en expliquant à son mari avoir percuté « quelque chose » sur le chemin départemental 58 entre Dampierre et Maincourt-en-Yvette. Cette dernière relate s'être arrêtée pour vérifier si personne n'avait été blessé. N'ayant rien trouvé, la conductrice a repris sa route. Pour être sûre de son fait, l'automobiliste repart vers le lieu de collision avec son époux. Le couple cherche une éventuelle victime. En vain. Quelques minutes plus tard, une patrouille de gendarmerie découvre le corps sans vie d'un homme âgé de 61 ans. Ce dernier est décédé après avoir été renversé par la conductrice.

Mercredi, vers 10 heures, pour une raison inexpliquée, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule avant de venir percuter un camion-benne sur le chemin départemental 130, à hauteur de Breuil-en-Vexin. Agé de 56 ans, le conducteur de la voiture est décédé des suites de ses blessures.

Mantes-la-Jolie

Les dealers présumés du Val-Fourré au tribunal

TROIS JEUNES habitants de la cité du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie devraient être jugés aujourd'hui par les magistrats du tribunal correctionnel de Versailles.

La justice les soupçonne de s'être livrés depuis plusieurs mois à un intense trafic de drogue dans ce quartier sensible. Eric, 21 ans, Ousmane, 20 ans, et Yaya, 23 ans, ont été interpellés mardi dernier par les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie. Les fonctionnaires, épaulés par les agents de la brigade anticriminalité (BAC) départementale, les ont arrê-

tés dans le hall d'un immeuble de la rue James-Cook. Les fonctionnaires ont découvert 51 bonbonnes de cocaïne, 41 bonbonnes d'héroïne, quelques grammes de résine de cannabis et une cagoule sur Eric. Le jeune dealer avait également caché 455 € dans ses chaussettes...

« Le visage dissimulé sous une cagoule »

Le suspect avait été repéré depuis plusieurs jours en train de vendre ses stupéfiants à de nombreux toxico-

manes depuis le hall d'un immeuble. Interrogé, Eric a reconnu les faits en précisant qu'il avait « commencé à dealer la veille » de son interpellation. « Il vendait sa drogue le visage dissimulé sous une cagoule, ajoute une source proche du dossier. Il déclare l'avoir fait en échange de 150 € par jour. Ce type de trafic est très fréquent et s'effectue dans plusieurs halls d'immeuble du quartier. Les points de vente changent régulièrement. »

Ousmane est, lui, suspecté d'avoir joué le rôle de rabatteur tandis que Yaya est soupçonné d'avoir été

chargé d'assurer « la sécurité » des lieux du trafic... « Ce dernier nie les faits, mais il reconnaît que des dealers lui ont proposé, compte tenu de son gabarit imposant, d'assurer la sécurité des vendeurs de drogue, relate une source proche de l'affaire. Ce jeune explique juste avoir tenu la porte du hall à des toxicomanes et rien d'autre. »

Les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie étaient sur la piste du trio depuis plusieurs mois. Plusieurs discrètes surveillances ont été effectuées aux abords des lieux de trafic. **STÉPHANE SELLAMI**

Carrières-sous-Poissy

L'installation de caméras à l'étude

HIER SOIR, le conseil municipal de Carrières-sous-Poissy devait voter le financement d'une étude portant sur l'installation de caméras de vidéosurveillance. « Pour l'instant, nous n'en sommes qu'au stade de l'étude, assure Corinne Maître, la première adjointe. Nous demandons une subvention au fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) afin de réaliser une étude. » L'objectif est de définir les besoins et surtout de savoir exactement où il faut installer les yeux électroniques. « Le quartier Saint-Louis n'est pas seulement concerné précise l'adjointe. L'autre partie de la ville, avec ses commerçants et ses bâtiments publics, doit aussi être surveillée et protégée. »

« C'est positif »

Un homme de 45 ans répare sa voiture devant le centre de loisirs Jules-Verne. Le bâtiment, incendié au début du mois, est en ruine. Une pancarte prévient les riverains : « Attention danger ». « C'est positif, la vi-

déo. Ce quartier, c'est la catastrophe. Ça fait vingt-sept ans que j'y habite et je m'en vais. Les voitures sont dégradées. Elles brûlent. Et puis, il y a ce centre de loisirs. On ne sait pas pourquoi il a été incendié. » Derrière le château Vanderbilt, une femme de 62 ans regarde dans la boîte aux lettres de sa maison. « Ici, c'est sen-

sible. Je suis absolument pour les caméras, assure-t-elle. Du moment qu'on ne fait rien de mal, je ne vois pourquoi on serait dérangé. » Dans une rue pavillonnaire, un couple ne cache pas non plus son approbation. « Les jeunes de la cité des Oiseaux viennent dans la rue pour s'attaquer aux voitures, raconte un homme de

55 ans. S'il y avait une caméra, ça les dissuaderait. »

Eddie Aït, candidat PRG-PS aux municipales, « prend acte de cette volonté affichée, bien que tardive, d'intervenir enfin sur les domaines de la sécurité et de la prévention. Et le leader de la gauche de regretter que « rien de véritablement structurant n'ait été réalisé depuis six ans dans les domaines de la prévention et de la médiation sociale. »

Le résultat de l'étude devrait revenir sur les bureaux de la mairie dans trois mois. Après l'élection.

JULIEN CONSTANT

L'argent des radars finance la vidéosurveillance

« LE NOUVEAU fonds interministériel pour la prévention de la délinquance, alimentée par le produit des radars, m'a permis de soutenir ces actions, à hauteur de 1 million d'euros cette année », explique le préfet, Christian de Lavernée. La préfecture a privilégié le déploiement des caméras de vidéosurveillance et leur raccordement aux écrans de la police et de la gendarmerie. « Nous avons autorisé 447 caméras dans 37 communes, ajoute-t-il. Nous voyons un facteur décisif de prévention de la délinquance sur la voie publique. »

Les Alluets-le-Roi
Les cambrioleurs condamnés

DEUX HOMMES soupçonnés de cambriolage ont été condamnés à six mois de prison ferme et six mois de prison avec sursis. Un troisième complice, âgé de 16 ans, a été incarcéré en attendant la date de son jugement fixée au mois de janvier. Le trio avait cambriolé une maison des Alluets-le-Roi avant d'être repéré dans un centre commercial d'Orgeval. Deux gendarmes ont rapidement identifié les malfaiteurs grâce à la diffusion radio de leurs descriptions quelques minutes après les faits. Dans leur voiture, les militaires ont retrouvé du matériel hi-fi provenant du vol et une pince-mousse.



CARRIÈRES-SOUS-POISSY, LE 29 NOVEMBRE. Le centre de loisirs Jules-Verne a été incendié. Les riverains se disent favorables à l'installation de la vidéosurveillance. (LP/J.C.)

Offre valable jusqu'au 24 décembre

But vous offre jusqu'à **450** euros en bons d'achat

Pour l'achat d'une cuisine d'une valeur de 3000€ et plus *(meubles & électroménager).



pour l'achat d'une cuisine* d'une valeur comprise entre 1 500€ et 1 999€



pour l'achat d'une cuisine* d'une valeur comprise entre 2 000€ et 2 999€



pour l'achat d'une cuisine* d'une valeur comprise entre 3 000€ et plus.

Bons d'achats établis sous forme d'avoirs non fractionnables par la caisse de votre magasin But, une fois le règlement total réalisé (ou à l'issue de la période de rétractation de 7 jours dans le cadre d'un achat à crédit). Ils seront valables pendant 3 mois après leur date d'émission pour tout achat ultérieur dans le magasin But ayant émis l'avoir. Ils ne sont pas cumulables avec d'autres promotions en cours et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement en espèces. * Hors modèles : Duo, Evolution, Justine, Paty, Lana et Moovie.

BUT
MANTES LA JOLIE

1, avenue de l'Europe -
Magnanville
Tel. 01 30 98 39 39

BUT PLAISIR

Les Clayes sous Bois
ZAC Chemin des Eaux
1, rue Jean de la Fontaine
Tel. 01 30 07 50 00

BUT